



Convention sur la conservation des espèces migratrices appartenant à la faune sauvage

Secrétariat assuré par le Programme des Nations Unies pour l'Environnement



UNEP/CMS-WATCH-Inf.7
Date: 12 octobre 2007

WESTERN AFRICAN TALKS ON CETACEANS AND THEIR HABITATS
(discussions d'Afrique occidentale sur les cétacés et leurs habitats)
Adeje, Tenerife, Espagne, 16-20 octobre 2007

**« LA CONSERVATION ET LA GESTION
DES PETITS CETACES DE LA COTE D'AFRIQUE »**

Conakry, du 08 au 12 mai 2000

**SECRETARIAT DE LA CONVENTION SUR LA CONSERVATION
DES ESPECES MIGRATRICES APPARTENANT A LA FAUNE
SAUVAGE (CMS)**

GOUVERNEMENT DE LA REPUBLIQUE DE GUINEE

**RAPPORT SUR
«LA CONSERVATION ET LA GESTION
DES PETITS CETACES DE LA COTE D'AFRIQUE»**

Conakry, du 08 au 12 mai 2000

Conakry, Septembre 2000

Table des Matières		Pages
	Acronymes	5
I	Introduction	7
II	Organisation de l' Atelier	9
A	Science d'ouverture	9
B	Participation à l' Atelier	9
C	Election du Bureau de l'atelier	9
D	Organisation des Travaux de l' atelier	11
E	Activités opérationnelles	20
F	Conclusions et Recommandations	21
G	Liste des Participants	24

Acronymes

CMS	: Convention sur la conservation des espèces migratrices appartenant à la faune sauvage
CERO	: Centre de Recherche Océanographique de Nouadhibou (Mauritanie)
CRO	: Centre de Recherche Océanographique D'Abidjan (Côte D'Ivoire)
CERESCOR	: Centre de Recherche Océanographique de Roghané Conakry (Guinée)
CNSHB	: Centre National des Sciences Halieutiques de Boussoura/Conakry (Guinée)
CRODT	: Centre de recherche Océanographique de Dakar – Thiaroye (Sénégal)
DNE	: Direction Nationale de L'Environnement - Conakry (Guinée)
IFAN	: Institut Fondamental Français D'Afrique Noire - Dakar (Sénégal)
INRAB	: Institut National de Recherche Appliquée du Bénin
FEM	: Fonds pour l'Environnement Mondial
IEC	: Information Education et Communication
ONG	: Organisation Non Gouvernementale

I INTRODUCTION

La Guinée s'est engagée dans la stimulation des pays de la région d'Afrique à développer un programme commun pour résoudre le problème de conservation des petits cétacés. Cet engagement obéit à sa politique de développement durable basée sur une gestion rationnelle des ressources naturelles et une protection efficace de l'environnement.

Comme premier pas de cet engagement, c'est l'organisation du présent atelier à Conakry, du 08 au 12 mai 2000; dont le but est la formation des chercheurs locaux des Etats de l'aire de répartition des petits cétacés, en vue de les permettre de renforcer les conditions de base à l'élaboration et le développement d'un plan d'action autour d'un projet qui contribuerait à la promotion et au développement de l'expertise locale en biologie des cétacés dont, l'objet fondamental est de parer à la vulnérabilité de ces espèces, en réduisant progressivement les pressions et menaces qui pèsent sur elles.

Le projet " étude, conservation et gestion des petits cétacés d'Afrique" a été approuvé par la 8^e réunion du Comité scientifique de la CMS, tenue à Wageningen (Pays bas), en juin 1995, et adopté par la Conférence des Parties de Genève, en Avril 1996.

La somme d'informations sur la distribution, l'abondance des cétacés, les interactions avec la pêche est un préalable de première nécessité avant toute considération dans le futur, d'un programme cohérent.

Cet atelier régional, premier du genre en Guinée, a entre autres objectifs, de déboucher sur une série de recommandations permettant aux Etats de l'aire de répartition Parties et non Parties à la CMS, d'élaborer un plan d'action susceptible d'intégrer au maximum, les acteurs de la pêche, de l'exploitation de la mer et les populations locales, d'enrayer les menaces sur les espèces marines à reproduction lente, la destruction de leur habitat, en assurant leur conservation, leur renouvellement en vue d'un équilibre entre leur milieu et le développement des Etats.

II ORGANISATION DE L'ATELIER

A Séance d'ouverture

Monsieur Abdel Kader Bangoura, Point focal de la CMS, en prenant la parole, avant d'introduire solennellement Monsieur Abdoulaye Chérif Sylla, chef de cabinet du Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage, représentant le Ministre, a dégagé l'importance de la Convention pour la Guinée, et du reste, pour tous les Etats d'Afrique, en raison de leur inestimable richesse en faune sauvage se déplaçant de frontière en frontière dans les couloirs de migration. Il a loué les efforts du Gouvernement de la République de Guinée dans la sensibilisation des Etats d'Afrique non Parties à la CMS, à rejoindre ceux déjà membres pour une bonne représentation de la région.

Monsieur Abdoulaye Chérif Sylla, au nom du Gouvernement de la République de Guinée, a souligné l'engagement de la Guinée à promouvoir davantage un développement durable basé sur une conservation et une gestion efficace des cétacés d'Afrique.

Par ailleurs, il a adressé ses remerciements aux organisateurs du présent atelier, tout particulièrement au programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) et au Secrétariat de la Convention de Bonn (CMS) pour leur appui financier et technique concernant particulièrement les experts internationaux désignés.

Il a enfin formulé le vœu de voir cet atelier aboutir à des recommandations susceptibles d'aider les décideurs des Etats de l'aire de répartition à s'impliquer concrètement à leur prise en compte pour les besoins de conservation et la gestion durable des petits cétacés d'Afrique, dans un programme cohérent réalisable à court, moyen et long termes.

B Participation à l'atelier

L'atelier a réuni 7 Etats de l'aire de répartition des petits cétacés d'Afrique dont : le Bénin, la Côte d'Ivoire, la Gambie, la Guinée Equatoriale, la Guinée, le Sénégal et le Togo, les départements Ministériels en charge de la mise en œuvre de la CMS à savoir: le Ministère des Mines de la Géologie et de l'Environnement, le Ministère de la Pêche et de l'Aquaculture, le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique, le Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage; l'expertise internationale désignée par le Secrétariat de la CMS; deux ONG nationales et une représentation locale baleinière du Japon en qualité d'observatrice. La liste détaillée des participants est jointe en annexe du présent document.

C Election du bureau de l'atelier

Les participants ont accepté à l'unanimité un bureau composé comme suit:

Première journée

Président: Dr Bangaly Kaba, pdh. sciences biologiques - océanographe biologiste, spécialisé en échyologie - Centre de Recherche Scientifique et Océanographique de Rogbanè (CERESCOR)

Rapporteur: Dr Idrissa Lamine Bamy, chef de division au CNSHB.

Cette journée a été essentiellement consacrée à la présentation des communications des docteurs William F. Perrin, Koen Van Waerebeek et Eric Archer sur les thèmes suivants : la biologie des mammifères marins ; les mammifères marins de l'Afrique de l'ouest ; la conservation des mammifères marins ; les techniques d'enquêtes sur les cétacés ; les méthodes de contrôle des pêcheries ; la collection de spécimen, la préparation et la conservation ; l'écotourisme ; les lamantins en Afrique de l'ouest. A l'issue de ces présentations, des débats riches et variés ont affiché un grand intérêt chez les participants quant à la conservation et la gestion des cétacés en Afrique.

Deuxième journée

Président: Dr Idrissa Lamine Bamy (voir précédemment)

Rapporteur: M. Jean Jacques Rigoulot du Sénégal.

La deuxième journée aura été marquée par la continuation des communications des experts sur le volet formation des spécialistes des mammifères marins ainsi que des biologistes et chercheurs en la matière. Des modèles de fiches de collecte de données et d'autres documents de base ont été remis aux participants par Dr. William. F. Perrin et Dr. Koen Van Waerebeek..

L'échange d'expériences dans un tel atelier devant servir à renforcer les capacités des participants, chaque délégué aura présenter une communication soit orale, soit verbale. A ces communications, s'ajoutent les contributions des participants locaux. Les points de vue échangés entre experts et participants ont de plus en plus confirmé le niveau scientifique de l'atelier.

Troisième journée

Cette journée a été plutôt consacrée à l'excursion avec un taux de participation de 26 personnes.

Les véhicules partiront de 8h30 à partir de l'hôtel Camayenne pour le petit bateau, où deux embarcations seront louées pour nous rendre aux îles de Loos. Au petit bateau, nous avons trouvé un ossement d'une baleine bébé qui nous a été présenté par un jeune pêcheur. La tête et quelques membres ayant été enlevés, les experts n'ont pas pu se déterminer sur l'espèce.

Nous partirons plus tard à 10h00, avec un léger retard de la part des journalistes. Les périphéries liées aux pannes intempestives du moteur de notre embarcation ont créées pas mal d'ennuis et finalement, si nous avons pu nous en sortir, l'occasion ne nous a pas été donnée d'observer les dauphins en cette matinée tel qu'on le prévoyait; bien que nous fûmes dans leur aire habituelle de fréquentation (l'île blanche, l'île aux tortues, l'île capri). Nous arriverons un peu plus tard à l'île Soro , où nous débarquerons pour prendre notre repas ; ce qui donnerait l'opportunité aux experts de visiter le village.

Nous retournerons à Conakry à 15h55, en passant par Fotoba ancien pénitencier au temps de la première république. Il faut cependant souligner que si le but de l'excursion n'a pas été atteint, l'occasion a été cependant, de faire le tour des îles et de son paysage marin. L'ossement trouvé au petit bateau a été finalement acheté après l'atelier et placé au laboratoire du Centre de Recherche Halieutique de Boussoura.

Dans la soirée, les participants à l'atelier ont été conviés à un dîner offert par le Gouvernement à Novotel « Indépendance ». Là, l'opportunité a été offerte de nouveau à multiplier les contacts informels en vue d'échanger les points de vue sur la conservation des cétacés en général.

Quatrième journée

Elle a porté sur l'organisation et la conduite des travaux thématiques de l'atelier. La constitution des groupes donnera l'occasion d'échanger les expériences et de partager les idées forces relatives à chaque thème. Les experts serviront de supports scientifiques pour combler les vides scientifiques, d'où la finalité est de proposer des mesures et faire des recommandations par groupe, selon les thèmes de travail en vue de la meilleure conservation et de gestion des cétacés.

Modérateur principal: M.Abdel Kader Bangoura - Point focal CMS

Supports scientifiques: Dr. William . F . Perrin, Dr. Koen Van Waerebeek, Dr. Eric Archer

Cinquième journée

Plénière des travaux de l'atelier

Président: M.Adéké F. Benoit, délégué du Benin

Rapporteur: M.Akoi Kouadio, délégué de la Côte d'Ivoire

Animateurs: Dr. William . F . Perrin, Dr. Koen Van Waerebeek, Dr. Eric Archer et M. Abdel Kader Bangoura

D Organisation des travaux de l'atelier

L'atelier vise à:

- identifier les politiques, mesures et activités pouvant permettre de maîtriser les problèmes liés à la conservation et la gestion des cétacés d'Afrique (menaces, échouage, massacres, interactions avec les pêcheries, extinction...);
- poursuivre et renforcer l'information, l'éducation et la communication dans des Etats de l'aire de répartition sur l'importance de la conservation et la gestion des petits cétacés d'Afrique;
- favoriser l'échange d'informations et d'expériences entre les Etats engagés dans l'amélioration de la conservation et la gestion des cétacés, afin de permettre une bonne coordination des activités à travers un réseau régional;
- favoriser la collecte d'informations susceptibles d'aider à l'élaboration, à la prise de décision et à la mise en œuvre d'un plan d'action régional de conservation et de gestion des cétacés d'Afrique.

C'est le lieu de rappeler que le but final de l'atelier est de parvenir dans un avenir proche, à minimiser la vulnérabilité des petits cétacés d'Afrique dans leur voie de migration et de les protéger par des instruments juridiques efficaces et des structures efficaces et dynamiques. C'est également le lieu de préciser que cet atelier n'a pas traité seulement des questions sur des petits cétacés, mais l'ensemble des cétacés du lamantin et du requin d'une manière générale.

Les travaux de l'atelier ont été conduits selon une approche basée sur les exposés - débats des participants et des experts et à l'issue de la séance plénière, ces participants se sont repartis en 4 (quatre) groupes thématiques selon la pertinence des thèmes retenus

Groupe I

Thème: Participation locale, information, éducation, communication (IEC)

Président : M. Akoi Kouadio (Côte d'ivoire)

Membres : MM. Aboubacar Youla, Alsény Conakry Camara, Fodé Lunceny Camara, Momo Touré, Ibrahima Diallo (Guinée).

Problèmes fondamentaux

Face à l'exploitation destructrice des mammifères marins en général et les menaces qui pèsent sur les petits cétacés d'Afrique en particulier, le manque d'information, d'éducation et de communication du public, constituent de nos jours, de sérieux problèmes à la conservation et la gestion durable des ces espèces dans la région. Aussi, des difficultés d'ordre à la fois social, économique et institutionnel subsistent. Il s'agit de:

- certaines habitudes alimentaires incommodes, des attitudes et pratiques surtout économiques qui menacent les petits cétacés de la région d'Afrique;
- l'absence d'un tourisme non guidé qui entraîne des comportements délibérés sur les espèces;
- la non participation des acteurs des pêcheries, des étudiants et des populations locales aux programme d'IEC;
- la mise à l'écart des ONG, communautés à la base, surtout riveraines à la conservation et la gestion des cétacés; ce qui rend indifférent le public aux activités de conservation.

But

- Réaliser des programmes d'information, d'éducation, de communication et de formation en matière de conservation et de gestion des cétacés pour sensibiliser les acteurs concernés, le public et les décideurs sur l'importance du sujet en vue d'un développement harmonisé;
- encourager et promouvoir la participation des communautés riveraines aux programmes de conservation et de gestion de cétacés.

Domaines prioritaires appelant des mesures immédiates

Faire participer activement les acteurs des pêcheries à la conception, l'élaboration et à la mise en œuvre des programmes de conservation et de gestion des petits cétacés. Pour y parvenir, il impote:

- de développer et promouvoir la participation des acteurs, ONG, populations locales et étudiants aux programmes de sensibilisation;
- dedévelopper et promouvoir l'écotourisme;

- de promouvoir les prestations en équipement de base et l'implantation des infrastructures nécessaires (fourniture de bateau et barque, guide, campements, centres de conservation...);
- de identifier les problèmes, les acteurs, les chercheurs et les porteurs de messages;
- de identifier les approches en matière de participation et d'IEC et les définir;
- de apporter une assistance technique et financière à la réalisation de la collecte d'informations sur la conservation et la gestion des cétacés;
- de collecter des informations détaillées sur la pêche locale dans les principaux ports de pêche locaux;
- de sensibiliser les décideurs et les chercheurs biologistes sur les cétacés à tous les niveaux en vue de l'élaboration d'une stratégie nationale en IEC;
- de diffuser l'information à travers les mass média sur les cétacés;
- de créer des équipes de sensibilisation relatives à la conservation et la gestion des cétacés, qui, au niveau formel, se chargeront aussi de l'identification des laboratoires, projets, départements, canaux de communication et centres pour le traitement et l'échange d'informations.

Groupe II

Thème: Réduction des menaces interactions entre les pêcheries, stratégies de conservation

Président: M. Okoumassou Kotchikpa (Togo)
 Rapporteur: M. Camara Alsény (Guinée)
 Membres: M. Amadou Yansané
 M. Issaga Bah
 M. Kolié Céce Urbain

Problèmes fondamentaux

La course effrénée pour la satisfaction des besoins vitaux menace les espèces rares et surtout celles qui bénéficient d'une protection intégrale. Aucun Etat africain n'échappe à cette logique. Les modes d'exploitation ont occasionné la dilapidation des petits cétacés d'Afrique et continuent de l'être.

Du constat des sept (7) Etats représentés à l'atelier, il ressort que les cétacés sont menacés d'une manière générale; et que les types de menaces faisant l'unanimité de ces pays, celles-ci s'identifient par:

- la capture artisanale et industrielle;
- la pollution localisée;
- la destruction des habitats;
- les menaces interactives entre les pêcheries;
- les prises accidentelles et voire organisées.

Les causes répertoriées pour ces types de menaces sont:

- la consommation locale traditionnelle;
- le commerce non régularisé et souvent illégal;
- les pratiques traditionnelles ou culturelles (cas du Sénégal);
- l'absence d'une volonté politique des pays;

But

Conserver et gérer une base durable des espèces de cétacés menacées d'extinction et préserver la diversité biologique qui constitue une part essentielle du patrimoine naturel et du développement économique futur.

Domaines prioritaires appelant des mesures immédiates

- renforcer la coopération régionale en matière de réduction des menaces, d'élaboration et de mise en œuvre des stratégies sur la conservation et la gestion des petits cétacés;
- mener des enquêtes sur la distribution et le comportement des populations de cétacés, l'habitat, la destruction de l'habitat, la migration, les menaces directes et indirectes;
- identifier les interactions entre pêcheries, les mortalités et les échouages des cétacés;
- réactualiser et harmoniser les textes réglementaires et législatifs à l'échelle des Etats sur les mesures de réduction des menaces;
- renforcer les capacités humaines et institutionnelles.

En matière de stratégies de réduction des menaces, la majorité des Etats de l'aire de répartition disposent des mesures très solides. Cependant, ces dispositions stratégiques sont variables d'un pays à un autre et connaissent une mise en œuvre difficile et lente compte tenu du manque de volonté politique, et surtout de moyens (matériels, financier et technique).

Les Etats s'accordent de prendre toutes les dispositions quant à l'estimation des menaces en vue de leur réduction et de remédier aux lacunes signalées plus haut.

Groupe III

Thème: Etudes biologiques, collecte, traitement et diffusion des données

Président: M. Bangaly Kaba (Guinée)

Rapporteur: M. Idrissa Lamine Bamy (Guinée)

Membres: MM. Namory Keita, Djibi Thiam (Guinée), Santiago Francis Engonza (Guinée équatoriale) Eric Archer (USA).

Problèmes fondamentaux

Environ 29 espèces ont été identifiées par les Etats de l'aire de répartition représentés à l'atelier. Rares sont les Etats qui disposent de véritables instituts de recherche prenant en compte les études

sur les cétacés. Toutefois, des pays comme le Sénégal, la Gambie disposent de données fiables grâce au projet commun sur les cétacés, initiés sous les auspices de la CMS.

Récemment, la Guinée, la Côte d'Ivoire et le Togo se sont réellement intéressés à la recherche sur les cétacés, en raisons de l'intérêt que requiert la conservation et la gestion des cétacés en Afrique.

La répartition de plusieurs espèces de baleines et dauphin toute espèce confondue, sur des aires habituelles de fréquentation de la côte atlantique d'Afrique, ont fait l'objet de révélations intéressantes, malheureusement sans trop de données exhaustives .

Résoudre les problèmes liés aux études biologiques, à la collecte au traitement et la diffusion de données par la formation continue des spécialistes de terrain ; mettre en place au niveau des Etats, de réseaux de collecte et de traitement des données ; créer un réseau régional d'analyse et de diffusion des données et promouvoir la recherche dans les centres et laboratoires sont les moyens sûrs pour relever le défi sur les aspects scientifiques visant la conservation et la gestion des cétacés.

Liste des espèces de cétacés et leur Répartition:

DENOMINATION		PAYS						
N°	Espèces	Sénégal	Guinée	Gambie	Côte-d'Ivoire	Guinée Equatoriale	Bénin	Togo
1	Dauphin de Risso (<i>Grampus griseus</i>)	+						
2	Dauphin souffleur <i>Tursiops truncatus</i>			+				
3	Dauphin tacheté <i>Stenella frontalis</i>	+	+	?	+	+	?	?
4	Dauphin tacheté pantropical <i>Stenella attenuata</i>	+			+	+		
5	Dauphin tourneur <i>Stenella longirostris</i>	+	+		+			
6	Dauphin bleu et blanc <i>Stenella coeruleoalba</i>	+						
7	Dauphin Clymène <i>Stenella clymene</i>	+		+				
8	Dauphin commun <i>Delphinus spp</i>	+						
9	Baleine bleue <i>Balaenoptera musculus</i>	+						+
10	Rorqual commun <i>Balaenoptera musculus</i>	+						
11	Rorqual boréal <i>Balaenoptera borealis</i>	+						
12	Baleine de bryde <i>Balaenoptera edeni</i>	+	?	?	?	+	?	+
13	Rorqual à museau pointu <i>Balaenoptera acutorostrata</i>	+		?				
14	Baleine à bosse <i>Megaptera novaeangliae</i>	+						
15	Cachalot <i>Physeter macrocephalus</i>	+						
16	Cachalot pygmée <i>Kogia breviceps</i>	+	?	?	?	?	?	?

17	Marsouin commun <i>Phocoena phocoena</i>	+						
18	Orque épaulard Orca	+			+	+		
19	Globicéphale noir <i>Globicephala melas</i>							
20	Globicéphale tropical <i>Globicephala macrorhynchus</i>	+		+	+			
21	Dauphin à bosse de l'Atlantique (<i>Sousa teuszii</i>)	+						
22	Dauphin à dent rugueuses <i>Steno bredanensis</i>	?	?	?	?	?	?	?
23	Faux orque Crassidens	+	?	?	?	?	?	?
24	Dauphin Fraser Lagenodelphis hosei	+						
25	Orque pygmée Feresa attenuata	+						
26	Péponocéphale <i>Peponocephala electra</i>	+						
27	Baleine à bec de cuvier <i>Ziphius cavirostris</i>	+						
28	Baleine à bec de blainville <i>Mesoplodon densirostris</i>							
29	Baleine à bec de gervais <i>Mesoplodon europaeus</i>							
	Lamantin d'Afrique <i>Trichechus senegalensis</i>	+						

Légende: + Existence de l'espèce
? Probablement présente

Institutions de collecte des données dans certains Etats de l'Afrique Occidentale et Centrale

	ETATS	CENTRE DE RECHERCHE	IFAN -- Musées	LABORATOIRES
1	SENEGAL + COREWAN	CRODT, IFAN, service recherche		
2	GUINEE	CERESCOR, CNSHB		
3	GUINEE EQUATORIALE	CIRS, Université	Musée Géologique. BATA	Min. Agriculture Université
4	COTE D'IVOIRE	CERO MARINE MANAGRA D. Pêche		
5	TOGO	Service pêche, MAEP D.F et chasse Ministère de l'Environnement		
6	GAMBIE	Department of parks and Wildlife Management		
7	BENIN	Direction Pêche, INRAB Université		

Des recommandations sont faites, à l'issu des travaux de groupe portant entre autres sur :

Collecte

- Enquêtes socio-économiques
- enquête biologiques
- détermination de l'espèce
- collecte des squelettes et stockage dans les musées ou centres appropriés

Fiches d'observation

- gérer l'information par et à travers les canaux suivants:
 - * mass média, ateliers, symposium, rencontres...);
 - * Publications (journaux et revues scientifiques);
- échanges d'informations entre structures sur terrain (Projets, enquêteurs, Départements techniques) et les Centres de recherches spécialisés;
- établir des fiches et carnets d'observation;
- formation des biologistes indigènes/communautaires/locaux.

Le groupe a également mis l'accent sur la facilitation et l'encouragement de la recherche traditionnelle et scientifique, la collaboration interinstitutionnelle par le jumelage, le renforcement des capacités humaines et de la base institutionnelle, le financement des études et de la recherche, l'octroi des primes aux universités.

La contribution très substantielle des experts aux travaux du groupe a été d'un succès manifeste conjugué aux différentes interventions et discussions fructueuses des participants.

Groupe IV

Thème: Politiques nationales, mise en œuvre, rôles de l'Etat, renforcement des capacités, cadres institutionnel et légal, financement et coopération.

Président: Lt Colonel Jacques Benard Rigoulot (Sénégal)

Participants: MM. ADEKE T. Benoît (Bénin), Christine Sagno, Tidiane Bangoura, Bakary Kéita, Oumar Rafiou Diallo, Mamadou Dia (Guinée)

Problèmes fondamentaux

Dans la plupart des Etats de l'aire de répartition, toutes les politiques nationales, à des degrés divers, comportent des points forts et faibles, des lacunes et des éléments obscurs. Leur degré d'application reste toujours à définir.

L'importance de la question de conservation et de gestion des cétacés d'Afrique est telle que les Etats doivent jouer les rôles qui sont les leurs, afin de lever les points sombres dans la mise en œuvre des politiques nationales.

Il a été constaté à partir des communications nationales, des problèmes de structures et d'institutions gouvernementale chargées de la mise en application de la réglementation, liés à la non prise en compte de la gestion des cétacés. Aussi que les connaissances sur les cétacés sont limitées.

Le défi à relever est de développer les stratégies de gestion basées sur des connaissances scientifiques en biologie, éthologie des petits cétacés; en socio-économie, use et culture).

But

Au niveau des Etats de l'aire de répartition, les autorités compétentes devront concevoir/élaborer et mettre en œuvre et/ou réviser pour les besoins de la conservation et de la gestion des cétacés, les politiques nationales en terme de stratégie, de cadres institutionnel et légal, de renforcement des capacités humaines et la coopération.

Domaines prioritaires appelant des mesures immédiates

1 Politiques Nationales

- Elaborer et mettre en application les textes réglementaires à partir des acquis de recherche, connaissances scientifiques et valeurs traditionnelles:
 - 1.1 Encourager l'adhésion des Etats de l'aire de répartition non Parties aux Conventions, Traités et Accords sur la conservation et la gestion des ressources marines notamment des petits cétacés;
 - 1.2 Elaborer et mettre en oeuvre des politiques et stratégies d'actions de conservation et de gestion des cétacés.

2 Rôles des Etats

- accepter le partage de responsabilités avec les auxiliaires de terrain telles que les ONGs;
- assurer l'information, l'éducation et la communication aux populations locales, décideurs et acteurs de la pêche;
- susciter l'adhésion et l'engagement des autorités politiques à la mise en oeuvre des recommandations de l'atelier;
- apporter un appui technique et financier à la réalisation des actions prioritaires de la recherche telles que définies dans le présent document;
- développer la volonté de coopération sud-sud et nord-sud.

3 Renforcement des capacités par:

- la formation des formateurs, des chercheurs et biologistes sur les cétacés;
- l'organisation d'ateliers;
- l'appui technique (matériels de messagerie, de capitalisation des banques de données, d'observation, d'enquêtes...) financier à la réalisation des études et autres logistiques.

4 Cadre institutionnel

- définir les rôles de chaque acteur et institution impliqués dans la conservation et la gestion des cétacés ;
- créer une structure de coordination nationale des activités de recherche sur les cétacés;
- créer un réseau régional de coordination;
- réviser et/ou introduire dans les législations nationales relatives aux cétacés et réglementer la conservation et la gestion.
- Harmoniser les législations nationales des Etats de l'aire de répartition des cétacés pour les besoins de conservation et de gestion des petits cs pour les besoins de conservation et de gestion des petits cétacés.

5 Coopération

- Développer le jumelage entre les centres, laboratoires et instituts de recherche sur les cétacés au niveau sous régional, régional et international.

E Activités opérationnelles

Au terme des travaux de groupe, l'atelier a retenu comme activités opérationnelles, le programme ci-après

:

A court terme

Le court terme se présente comme actions à entreprendre entre la première et la deuxième année de la fin de l'atelier. Tous les Etats de l'aire de répartition, selon leurs possibilités, sont invités chacun, à entreprendre des actions avec l'appui des partenaires.

- fourniture de matériels de messageries, d'observation, d'enquêtes et de la documentation;
- réalisation d'observations des dauphins, surveillance et contrôle des pêcheries;

- inventaire des cétacés espèce par espèce;
- collecte, traitement et compilation des données par Etat et consultation par courrier électronique dans l'esprit de l'atelier de Conakry sur la conservation et la gestion des cétacés;
- mise en place des réseaux nationaux de collecte, traitement et capitalisation des données;
- création d'un réseau régional d'analyse et de diffusion des données;
- diffusion des données par le réseau régional à la CMS avec copie au conseiller scientifique nommé par la Conférence des Parties et à Dr. Koen Van Waerebeek.

A moyen terme (2003-2007)

- enquêtes nationales sur l'état de conservation des cétacés;
- préparation et adoption d'un plan d'action au titre de l'Accord régional sur la conservation et la gestion des cétacés.

A ce niveau, le groupe prie le Secrétariat de la CMS d'impliquer le Dr. Koen Van Waerebeek à l'encadrement de la préparation du plan d'action, en raison de son aptitude en français et de la connaissance de la sous région.

A long terme (2003-2013)

- Mise en œuvre du plan d'action.

F Conclusions et recommandations

Le premier atelier international sur la «conservation et la gestion des petits cétacés d'Afrique» qui a réuni les représentants de sept (7) Etats de l'aire de répartition sur 14, tel que prévu par la Lettre d'Accord (en anglais "LoA/MIS" : 1200/98 - 04-2222 à savoir: le Bénin, la Côte d'Ivoire, la Gambie, la Guinée Equatoriale, le Sénégal, le Togo et la Guinée a retenu les action don't la mise en œuvre interpelle chaque Etat de l'aire de répartition:

- a) la participation des communautés locales, décideurs, écodeurs, étudiants de centres de recherche et acteurs des pêches à l'information, l'éducation, et la communication ainsi que des Organisations Non Gouvernementales (ONG) dans la conservation et la gestion des petits cétacés d'Afrique; et des cétacés général;
- b) la formation des biologistes locaux sur les techniques et les interprétations de données de terrain concernant les cétacés;
- c) l'établissement des réseaux de travail formel dans chaque Etat de l'aire de répartition en vue de développer entre autres, les échanges de visites scientifiques, la réalisation d'actions conjointes, la conduite de recherches de terrain et stratégies locales dans le cadre de la recherche de synergies au niveau local et régional sur la conservation des cétacés;
- d) la mise en place des mesures de conservation au niveau de chaque Etat de l'aire de répartition et/ou renforcement de celles existantes;
- e) l'exécution et le renforcement des études biologiques, la collecte, le traitement et la diffusion des données de base sur la distribution, l'abondance et les menaces sur les cétacés;
- f) la mise en place de structures, de politiques fiables en matière de conservation et de gestion des cétacés.

De ce qui précède, il a été reconnu la nécessité pour les Etats de l'aire de répartition des petits cétacés d'Afrique:

- de se doter d'une structure régionale fiable et opérationnelle de collecte, de traitement et de diffusion des données sur les cétacés d'Afrique;
- d'aider le réseau à la mobilisation des ressources financières nécessaires pour les mesures de conservation, en provenance de la CMS/PNUE et des organismes d'aide à la conservation et la gestion des cétacés;
- de rechercher et d'établir des synergies entre le réseau régional et les organisations intervenant dans la conservation et la gestion des mammifères marins, notamment le GEM/PNUE, l'UICN.

Pour y parvenir des efforts concertés sont nécessaires au niveau des Etats de l'aire de répartition avec la participation aussi bien des organismes publics et privés, des institutions internationales, des universités, des laboratoires, des centres de recherche en la matière, ainsi que les ONG, les communautés locales et personnes ressources.

A ce titre, un accent particulier a été mis sur la nécessité de l'intégration des préoccupations de conservation et de gestion durable des cétacés dans le processus de planification nationale des actions de développement.

Il importe à cet égard, de prendre des mesures et des décisions concrètes par Etat de l'aire de répartition, favorisant un développement durable, excluant une utilisation non durable des cétacés, et de prendre en compte dès au départ, les préoccupations de conservation et de gestion dans la formulation des plans, programmes et projets de développement par:

- la mise en place d'un réseau de travail formel de collecte, de traitement des données;
- le développement et la promotion des études sur les cétacés dans les centres de recherche, et/ou de créer ces infrastructures et les doter d'équipements et de matériels appropriés;
- le renforcement des capacités humaines et institutionnelles et la législation en matière de conservation et de gestion durable des petits cétacés;
- le développement et le renforcement de la coopération sous régionale et internationale;
- le partage des responsabilités avec les ONG, associations locales, communautés à la base en créant une synergie d'action entre elles et les institutions publiques.

Au regard des résultats de l'atelier, il est apparu nécessaire d'entamer l'élaboration d'un plan d'action en vue de développer la recherche sur la conservation des petits cétacés d'Afrique. Le premier draft de ce plan sera soumis au conseiller scientifique de la CMS en charge des questions sur les mammifères marins avec le suivi scientifique des travaux par Dr. Koen Van Waerebeek, avant que le Secrétariat de la CMS en soit officiellement saisi par la coordination régionale:

- la mise en place d'un programme de formation continue et de spécialisation pour les biologistes et chercheurs sur les cétacés;
- l'institutionnalisation du réseau régional sur les cétacés et la responsabilisation de la Guinée à coordonner cette organisation;

- le renforcement du réseau en équipements et matériels aux fins de faciliter le traitement, la diffusion et les échanges données entre lui et la CMS d'une part, les institutions et lui d'autre part;
- l'assistance de la CMS, du Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM) GEF (in english) si possible et de la communauté internationale à la réalisation des activités à court, moyen et long termes des recommandations de l'atelier;
- l'adhésion à la CMS et à la Convention d'Abidjan des Etats d'Afrique non Parties.

Bien que le requin n'a pas été au centre de nos débats, l'atelier recommanderait fortement cependant, le programme régional de recherche sur le requin baleine le plus menacé. Cette recommandation est faite suite aux massacres effroyables que connaît cette espèce sur tout le long de la bande littorale de la côte ouest africaine.

La même recommandation est faite quant au lamantin d'Afrique pour la conservation et la gestion de l'espèce. Pendant que la question a été évoquée à la Conférence des Parties de la CMS au Cap en Afrique du Sud, l'atelier propose de concevoir une étude sur la conservation et la gestion de l'espèce en Afrique de l'Ouest. Le projet d'étude pourrait être soumis par le coordinateur régional à la prochaine réunion du Comité scientifique de la CMS au titre d'une action dans les pays de la sous région où le lamantin est sérieusement menacé.

Pour démarrer ce processus dans un avenir proche, la Guinée a été désignée par l'atelier, aux fonctions de coordinateur du Réseau. Cette désignation exprime la volonté manifeste des participants de faire déclencher dès cette année, sinon en début de 2001, la mise en œuvre des activités opérationnelles et l'élaboration d'un plan d'action avec l'appui scientifique des Drs. Perrin et Koen Van Waerebeek.

A cet égard, l'atelier lance un appel au Secrétariat de la CMS, au FEM et à la communauté internationale pour l'appui financier et technique en vue d'amorcer la mise en œuvre des actions et des recommandations de l'atelier.

L'atelier

G LISTE DES PARTICIPANTS

1. Abdel Kader Bangoura
Ministère des Mines de la Géologie et de l'Environnement
Division Préservation de la nature et ses ressources
B.P: 4665

Guinée

Tél. (224) 45 52 32 / 45 27 26
E.mail: bei.gui@eti.net.gn

2. Akoi Kouadio
Projet Lamantin
B.P: 1240 Abidjan 04
Conakry / Côte d'Ivoire

Côte d'Ivoire

Tél. (225) 23 57 69 81
Fax (225) 23 57 25 50
E.mail: akoi-@hot mail.com

3. Apha O.Jallow
C/o Department of State for the Presidency
and Natural resources - State House, Banjul

Gambie

Tél: (220) 20 17 224
E.mail: wildlife@gamtel.gm

4. Okoumassou Kotchipka
Chef division de gestion des parcs nationaux et des réserves de Faune
Direction de la Faune et de la Chasse
B.P: 355 - Lomé

Togo

Tél. (228) 21 40 28, bureau
(228) 25 43 14, domicile
Fax. (228)21 40 29
E.mail: okom.dfc@hotmail-com

5. Adéké F.Benoit
Direction des Pêches/MDR
BP-383 Cotonou

Bénin

Tél. 33-15-51/33-18-31
Fax. 33-59-96

6. Lt. Colonel Jacques Bernard Rigoulot
Conservateur de la réserve de biosphère du Delta du Saloum
B.P: 28 - Touba-Couta

Sénégal

7. Santiago Francisco Engonga Osono
Ministère de Bosques, Pesca y Medio Ambiente
Malabo (B.N)

Guinée Equatoriale

Tél. (240-9) 42 89 / 13 05

Fax: (240-9) 29 05

8. Dr. William F. Perrin

Conseiller scientifique CMS,

Southwest Fisheries Science center

P.O. Box 271

La Jolla, CA.92

CA 92038

USA

Tél. (1) 858 546 7096

Fax: (1) 858 546 7003

E.mail: wperrin@sgilj.ucsd.edu

9. Dr. Koen.Van Waerebeek

Director , Peruvian centre for Cetacean Research

Jorge Chavez 302, Pucusana (CEPEC)

Lima-20

Peru

E.mail: kvwaere@terra.com.pe

Conservation and Reaserch of West African Aquatic

Mammals (COREWAM) Cité ISRA # 276, ThiaroyE Azur, km 16

Route de Rufisque,

Sénégal

Tél. 854 - 0486

E.mail: corewam@refer.sn

10. Dr. Eric Archer

Southwest Fisheries Science center

P.O. Box 271

La Jolia, CA 92038

USA

Tél. (1) 858-546-7072

E.mail: farcher@ucsd.edu

11. Aboubacar Youla

Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage

Direction Nationale des Eaux et Forêts

Division Economie et Législation Forestière

B.P: 624 Conakry

Guinée

12. Bangaly Kaba
Phd sciences biologiques
Océanographe biologiste, spécialisé en ichtyologie
CERESCOR B.P: 1615 Conakry

Guinée

Tél. (224) 42 30 30 ou 22 19 08 ou 22 77 68 Bureau

(224) 22 61 55 Domicile

Fax: (224) 41 38 11

E.mail: cerescor-pade@mirinet.net.gn

13. Asény Conakry Camara
Chef section Jardin botanique de Camayenne
Direction Nationale des Eaux et Forêts
B.P: 624 Conakry

Guinée

Tél. (224) 22 39 07 ou 46 32 46

14. Fodé Louncény Camara
Chef de la section Préservation des Ecosystèmes Humides
Direction Nationale Environnement
BP: 3118-Cankry

Guinée

Tél. (224) 46 48 50

Fax: (224) 45 18 80

15. Amadou Yansané
Coordinateur du projet Mangroves
BP: 24 45 Dubréka

Guinée

Tél. (224) 21 88 78 Domicile

(224) 22 39 07 Bureau

16. Momo Touré
Chef de section Information, publication et Documentation
Direction nationale des Eaux et Forêts
BP: 624 Conakry

Guinée

Tél. 22 39 07

17. Brahima Diallo
Section sylviculture
Direction Nationale des Eaux et Forêts
BP: 624 Conakry

Guinée

18. Issagha Bah
Chef section Animation
Direction Nationale des Eaux et Forêts
BP: 624 Conakry - Tél: (224) 22 39 07
Guinée

19. Dr. Idrissa Lamine Bamy
CNSHB (Centre National des Sciences Halieutiques de Boussoura
BP: 3738 Bousoura
Guinée
E-mail: cns hb@leland-gn.org

20. Djibi Thiam
Biologiste
Direction Nationale des Eaux et Forêts
BP: 624n Dubréka
Guinée
Tél. (224) 46 32 48 ou 22 39 07

21. Kolié Cécé Urbain
Assistant à la cellule Environnemental et Marin
Organisation Guinéenne pour l'Environnement et la Santé (OGES)
BP. 3401 Conakry
Guinée
Tél. (224) 41 38 48

22. Christine Sagno
Chef de division Faune et protection de la nature
Direction nationale des Eaux et forêts
Guinée
Tél. (224) 25 24 20 ou 22 39 07 /22 51 27
Fax: (224) 41 48 73

23. Mamadou Dia
Spécialiste de Faune,
Chef Section Chasse et Aires protégées
Direction Nationale des Eaux et Forêts
Parc national de Camayenne
Guinée
Tél. (224) 22 39 07 ou 25 24 02

24. Tidiane Bangoura FIDEC
Conakry
Guinée
BP-2821
Tél. (224) 011-25-13-73

25. Bakry Kéita

Chef de Section Protection de la nature

Guinée

Tél. (224) 22 39 07 ou 25 24 02

26. Namory Kéita

Spécialiste de faune, chargé des zones humides

Coordinateur Wetlands International

Dubrêka

Guinée

Tél. (224) 22 39 07 ou 25 24 02

27. Oumar Rafiou Diallo

Chef de section jardins Botaniques

Direction nationale des Eaux et forêts

Conakry

Guinée

Tél. (224) 22 39 07

25 24 02

28. Almamy seny Bangoura

Ministère de l'agriculture et de l'Elevage

Direction des Eaux et Forêts, Charger du Matériel

Chef du secrétariat central

BP:624 Conakry

Guinée

Tél. (224) 46 32 48 / 41-10-89 / 22-39-07

29. M'mah Fofana

Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage

Direction Nationale des Eaux et Forêts

Secrétaire particulière

BP:624

Guinée

Tél. 22-39-07 ou 41-10-89 ou 46-32-48

30. Aboubacar AKoumba

Journaliste au groupe de presse Indépendant/SPI

BP: 2427 Conakry

Guinée

Tél. 45-25-45 / 41-43-19 / 21-82-34

E.mail: indep@miniret.net.com

31. Naby Camara

Journaliste reporteur Office de la Radio Télévision Guinéenne

Conakry

Guinée

32. Lanssana Sarr
Journaliste Horoya
Conakry
Guinée

33. Ibrahima Sory Sylla
Correspondant de Africa N°1
B.P: 661
Conakry
Guinée
Tél. 41 45 50

H. OBSERVATEURS

34. Takagi Yoshiro
Directeur des relations internationales Overseas Fisheries Cooperation Foundation
Sankaido BIDG
9-13 Akasaka 1, Minato - ku
Tokyo
Japon
Tél. 81 3 3585-5381
Fax: 81 3 35 82- 45 39
E.mail: takagi@ofcf-or.jp

35. Ito Makoto
Secrétaire Général de l'Association Baléinière du Japon
Japon

36. Kato Hidshiro
Chef du Laboratoire des cétacés, Institut des recherches Halieutiques
des Hautes Mers, Agence des Pêches
Tokyo
Japon

37 Dan. Goodman
Conseiller de l'Institute of cetacean research
Suisan bloc 4_18, Toyomi - Cho, Chuo R4
Tokyo 104 – 0055
Japon
E.mail: dgoodman@spa.att.ne.jp